



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Lancement d'un rapport d'étude par la FCFA, la FJCF et PAJR

Quels sont les facteurs qui sont importants pour les jeunes des communautés francophones quand ils décident où s'établir ?

Ottawa, 27 septembre 2016 – La famille, les perspectives d'emploi, le sentiment d'appartenance et les amis sont les principaux facteurs qui motivent les jeunes francophones à rester dans leur région d'origine ou à y revenir. C'est ce que révèle une étude réalisée pour le compte de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada, la Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF) et Place aux jeunes en région (PAJR).

Le rapport produit par les consultants Maurice Chiasson et Isabelle Déry s'appuie notamment sur les résultats d'un sondage auquel ont participé près de 1 000 jeunes à la grandeur du pays, ainsi que sur un inventaire des actions gouvernementales et communautaires en matière de mobilité des jeunes. Ce rapport constitue la deuxième phase d'une vaste étude sur ce thème commandée par la FCFA, la FJCF et PAJR.

« Pour nous, il est important de comprendre ce qui influence les décisions des jeunes francophones par rapport à leur avenir. Le rapport indique que miser sur le retour ou la rétention des jeunes dans leur milieu d'origine ne suffit pas. Il faut aussi consacrer plus d'efforts à créer des communautés attrayantes pour les jeunes migrants et les immigrants », souligne la présidente de la FCFA, Sylviane Lanthier.

S'inspirant des réponses au sondage, le rapport suggère la mise en place de mesures d'intégration économique propices à l'établissement des jeunes migrants, comme l'appui à l'entrepreneuriat jeunesse et la valorisation du français sur le marché du travail. Il recommande également aux communautés d'être plus inclusives et de se montrer à l'écoute des aspirations et des besoins des jeunes, entre autres en favorisant leur participation au sein des conseils d'administration des organismes communautaires.

« Les résultats de la consultation démontrent clairement que les jeunes à travers le pays sont informés par rapport au phénomène migratoire. Il est primordial pour les communautés de leur offrir des possibilités de vivre pleinement en français tant sur le

plan personnel que sur le plan professionnel », déclare le président de la FJCF, Justin Johnson.

En ce qui a trait aux initiatives des gouvernements provinciaux et territoriaux pour favoriser le retour des jeunes dans leur milieu d'origine, le rapport conclut qu'il existe peu de mesures ou d'actions spécifiques au milieu francophone minoritaire.

La FCFA, la FJCF et PAJR tiennent à remercier le Secrétariat aux Affaires intergouvernementales canadiennes (SAIC) du gouvernement du Québec, ainsi que les gouvernements de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick, du Manitoba, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, pour leur appui financier à la réalisation de cette étude.

La FCFA du Canada est un organisme national qui regroupe les associations francophones porte-parole de neuf provinces et des trois territoires, ainsi que huit organismes nationaux. Elle a pour rôle de défendre et de promouvoir les droits et les intérêts des francophones à l'extérieur du Québec.

La FJCF est un organisme national géré « PAR et POUR » les jeunes, composé de onze membres associatifs jeunesse de neuf provinces et deux territoires. Fondée en 1974, la FJCF porte les intérêts de la jeunesse d'expression français au Canada et contribue à l'atteinte de son plein potentiel.

Favorisant la migration, l'établissement et le maintien des jeunes âgés de 18 à 35 ans en région, Place aux jeunes en région est LA référence québécoise en matière de migration des jeunes depuis 25 ans. L'organisation est financée par le Secrétariat à la jeunesse, le Mouvement des caisses Desjardins et de nombreux partenaires locaux.

Renseignements :

Serge Quinty, directeur des communications, FCFA du Canada
Tél. : (613) 241-7600, poste 1 s.quinty@fcfa.ca

François Girard, responsable des communications, FJCF
Tél. : (613) 562-4624 francois@fjcf.ca

Karine Fauvel, agente aux communications, PAJR
Tél. : 1-888-966-6725, poste 203 info@placeauxjeunes.qc.ca